



Le Billet de la Sauvegarde

N° 6 octobre 2005

Extension de l'Hôtel du Département « L'objet architectural » en question

Les nombreux articles parus dans la presse locale à ce sujet ainsi que l'arrivée sur la scène de la polémique d'une nouvelle association à la position plus radicale brouillent encore les cartes et nous incitent aujourd'hui à mettre les points sur les i.

Notre association a jusqu'ici pris la position de faire évoluer le projet, en concertation avec le Conseil Général pour que celui-ci puisse « dialoguer avec son environnement ».

Au cours de ces réunions il avait été demandé de prendre en compte nos considérations pour établir l'Avant Projet Définitif (APD). Mais cette concertation a été stoppée brutalement à partir du 03 mai (date de la dernière réunion). On a été étonnés d'apprendre qu'une demande de permis de construire avait été déposée en juillet pour un projet dont nous estimions que l'évolution n'était pas encore aboutie.

Parmi les points soulevés avaient été évoqués :

Le bâtiment d'articulation dit bâtiment de liaison (entre le bâtiment existant et l'extension) qui devait retrouver une transparence totale pour laisser bien « lisible » le tracé de la rue Perdue.

Le traitement sur la rue Charles Gros : on souhaitait que les volumes, les couleurs et l'alignement des « maisonnées » jouent en correspondance avec la trame urbaine historique.

En ce qui concerne le bâtiment dit de transition (entre le bâtiment neuf et le café le Strauss), l'étiquette pierre ne collait pas.

Enfin et surtout le bâtiment principal ou bâtiment-nef. Celui-ci dès le départ a focalisé les critiques par son volume mastodontique et par sa forme générique ovoïde composée d'arceaux métalliques. Dans un souci de cohérence et d'équilibre avec les autres éléments architecturaux de la place (Basilique Saint Urbain, Maisons du XVIème, Préfecture) notre préoccupation majeure était, et est toujours, d'en **diminuer la prégnance sur la place**. Or cette structure vide sensée alléger l'ensemble « de façon à ce que le regard se fonde dans l'azur » (cit. l'architecte), se voit recouvrir d'un manteau de verre pour devenir un « espace à manifestations en balcon sur la ville ». Autant dire en d'autres termes un nouvel étage, sorte de véranda en plein ciel !

On s'aperçoit donc que certaines retouches aggravent le problème. D'où la sonnette d'alarme de notre association avec cette pétition. notre désapprobation n'ayant pas été entendue.

Qu'on ne se trompe pas de cible. Il serait de mauvaise guerre de nous faire un faux procès d'intention sur l'architecture contemporaine : la querelle des anciens contre les modernes n'est plus d'actualité !

Si notre association regarde vers le passé, c'est pour mieux se tourner vers le futur comme son appellation « Sauvegarde et Avenir de Troyes » nous le rappelle, ne perdant pas de vue que notre souci premier est la valorisation du patrimoine de notre ville.

Certes il est difficile – comme je l'ai déjà souligné dans le billet précédent – de concilier la mémoire d'un site avec la création. Le progrès et la modernité ne se déclinent pas forcément en nombre de mètres carrés de miroirs. L'utilisation d'un vocabulaire hi Tech : structure apparente, utilisation à grande échelle de glaces, treillis en métal... n'est pas obligatoirement synonyme d'aspect progressiste en architecture ; cela s'apparenterait plutôt à un certain académisme à la mode...

Alors parlons plutôt d'innovation et de création et à ce propos ne pourrait-on pas conclure en s'inspirant des paroles d'un avant-gardiste, Picasso lui-même qui disait « s'obliger à user de moyens contraignants est la sorte de contrainte qui libère l'invention. Cela vous force à faire une espèce de progrès que vous ne pouvez pas imaginer au départ » ?

Elisabeth Jonquet
présidente

Une pétition, pourquoi et pour qui ?

Nous avons lancé dans notre précédent envoi une pétition contre « le projet d'extension de l'Hôtel du Département dans sa définition actuelle » et pour « une redéfinition du projet de façon à ce qu'il puisse contribuer réellement à la mise en valeur du secteur en respectant l'échelle architecturale pour une meilleure insertion du projet sur le site ».

Bien qu'au départ adressée à nos adhérents, elle a aussi touché leur entourage. Ainsi, nous avons recueilli de nombreuses signatures dont 1/4 d'adhérents. C'est un bon début mais nous attendons la réponse de ceux qui ne l'ont toujours pas envoyée.

Encore un grand merci à ceux qui nous soutiennent dans

☺ Aménagements autour du site Argence

La rentrée amène son lot de grands salons (salon du livre pour la jeunesse) et de manifestations d'envergure à l'espace Argence (Nuits de Champagne). La Ville se devait de terminer l'aménagement des abords du site. C'est aujourd'hui en bonne voie puisque les deux pavillons sont restaurés et aménagés (local EDF et Billetterie) et que le parvis prend tout son aise, libéré de la grille qui le ceinturait.

Il ne reste plus qu'à établir la jonction entre ce site et le reste du centre-ville à l'aide d'une voirie semi-piétonne pour que l'on prenne toute la mesure de ce lieu culturel.



☺ Des nouvelles de la rue Champeaux

Les travaux de l'Hôtel Juvénal des Ursins que nous avons découverts lors de la visite de chantier du 24 avril 2005 avancent bien.

Par contre son voisin le cinéma de l'Alhambra appelle d'urgence un repreneur ou un projet qui le sortira enfin de cette tristesse. Gageons qu'il sera rapidement entendu.



☹ Mise au point sur la rue de la Corne de Cerf

Le Conseil Municipal a tranché : il n'y aura pas de déclassement de la rue de la Corne de Cerf. On trouve tout de même curieux la situation actuelle : Une porte en bois ferme actuellement une partie de la rue. Les élèves du collège Saint Bernard utilisent alors cet espace disponible comme cour de récréation. La justification fournie pour cette situation réside dans le fait de travaux effectués dans cette même rue. Mais sur la façade, rien n'indique une date de fin de travaux. Il ne faudrait pas que cet état temporaire devienne pérenne, reproduisant ainsi un déclassement de facto...



☹ Encore un peu de patience pour la place Jean Jaurès

Alors que les travaux d'aménagement de la place devaient se clore pour la mi-septembre, on peut s'étonner de voir ces lieux encore en chantier.

C'est en effet un problème dans l'appel d'offre qui est responsable dans ce recul des délais.

On a d'ailleurs pu remarquer, lors de la Flânerie Eclairante, que les danseuses de Troyes Gymnique avaient réalisé leur prestation sur les plateaux bas de la place, faute d'espace suffisant sur le haut.



L'agenda de nos prochains
rendez-vous

⌘ **Dimanche 30 octobre 2005 – 10h00**

Flânerie

L'association Sauvegarde et Avenir de Troyes propose une promenade - découverte de l'habitat bourgeois troyen du XIXème siècle le dimanche 30 octobre 2005.

Rendez-vous place Casimir Périer à 10h00.

Le circuit, sous la direction de Jean-Louis Humbert, empruntera quelques rues autour du boulevard Gambetta et permettra de découvrir les formes de cet habitat : hôtels particuliers, villas, lotissements. Il s'achèvera par la visite de la villa Viardot, **une visite privilège à ne pas manquer !**

⌘ **Samedi 05 novembre 2005 – 09h00**

*Rencontres et Assemblée Générale
de Civitas Nostra*

A ne pas manquer : la Table Ronde sur le thème « Passion Patrimoine et Projet Urbain Partagé ».

Voir le programme dans la feuille ci-joint...

⌘ **Mercredi 23 novembre 2005 – 19h00**

*Conférence-Dédicac.
Salle 303 Maison des Associations
63 avenue Pasteur 10 000 TROYES
19h00*

A l'occasion de la sortie de son deuxième tome, « Bourgeoises et Ouvrières », l'auteur Jean-Louis Humbert, nous parlera de la reconnaissance de l'habitat du XIXème siècle.

Cette présentation aux adhérents se clôturera par une séance de dédicaces.

Tarifs : Adhérents : 3€

Non adhérents : 6 €

Demi tarif pour les étudiants

⌘ **Dimanche 27 novembre 2005 – 10h00**

*Visite de Chantier
Rendez-vous place Jean Jaurès*

Cette visite renouera avec la tradition de l'association puisqu'elle s'attachera à vous dévoiler deux chantiers de maisons en pan de bois du XVIème siècle au cœur de la ville.

Jean-Louis Valentin, compagnon charpentier et architecte nous accompagnera sur le chantier de madame Gauvain rue du Palais de Justice.

Le deuxième rendez-vous de la matinée se tiendra à deux pas, rue de la Monnaie, où François Peiffer nous accueillera sur le chantier de monsieur Ramstein.

⌘ **Plein succès pour la Flânerie Eclairante
du 17 septembre 2005**

Voici quelques photos en attendant le compte-rendu dans un prochain bulletin...



Directeur de publication : Elisabeth JONQUET
Rédaction : Bénédicte CHENET